

**LA FEMINISATION DES NOMS DE METIERS DANS LES MEDIAS:
APPROCHES CULTURELLE ET LINGUISTIQUE**

THE FEMINIZATION OF JOB TITLES:
A CULTURAL AND LINGUISTIC APPROACH

DOI: [10.56177/AUA.PHILOLOGICA.1.26.2025.art.18](https://doi.org/10.56177/AUA.PHILOLOGICA.1.26.2025.art.18)

Prof. univ. dr. habil. MIHAELA MUNTEANU SISERMAN
Universitatea Tehnică din Cluj-Napoca, Centrul Universitar Nord Baia Mare

Lect. univ. dr. IOANA BUD
Universitatea Tehnică din Cluj-Napoca, Centrul Universitar Nord Baia Mare

Abstract: *The theme of our research is aimed at a subject that is not at all new, quite the contrary: the formation of the feminine in the French language. However, we propose to address the most current feminized forms, which have appeared and are used in the media, starting from the hypothesis that the correct naming represents an essential aspect of the identity of each of us. The aim of this article is to create a taxonomy of feminine suffixes (-esse, -euse, -trice, etc.), alongside a tendency towards epicene forms, and to identify their connotations in the media discourse ((de)valuing suffixes, legitimacy/illegitimacy of feminization, etc.), taking into account the fact that in France feminization encounters the most resistance. The starting point will be the reform carried out by the Ministry of National Education to call the names of professions practiced by women in the feminine, Mise au féminin: 1994. Our corpus will be based on French articles taken from online newspapers such as Le Figaro, Le Parisien or Le Monde, in order to identify current feminized forms, and to see to what extent French vocabulary is gendered and sexist.*

Keywords: *feminization; suffixes; position taking; valorization/ revalorization; linguistic standard usage*

«Les mères, les filles, les sœurs, représentantes de la nation, demandent d'être constituées en assemblée nationale. Considérant que l'ignorance, l'oubli ou le mépris des droits de la femme sont les seules causes des malheurs publics et de la corruption des gouvernements, ont résolu d'exposer dans une déclaration solennelle, les droits naturels, inaliénables et sacrés de la femme, afin que cette déclaration, constamment présente à tous les membres du corps social, leur rappelle sans cesse leurs droits et leurs devoirs, afin que les actes du pouvoir des femmes, et ceux du pouvoir des hommes, pouvant être à chaque instant comparés avec le but de toute institution politique, en soient plus respectés, afin que les réclamations des citoyennes, fondées désormais sur des principes simples et incontestables, tournent toujours au maintien de la constitution, des bonnes mœurs, et au bonheur de tous.

En conséquence, le sexe supérieur en beauté, comme en courage dans les souffrances maternelles, reconnaît et déclare, en présence et sous les auspices de l'Être suprême, les Droits suivants de la femme et de la citoyenne». (Olympe de Gouges, *Déclaration des droits de la femme et de la citoyenne*, le5 septembre 1791¹)

¹ Ce texte rédigé selon le modèle de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyens* (1789) par Olympe de Gouges est devenu, avant la lettre, le symbole du mouvement féministe, l'auteure même,

1. Introduction

Dans le vocabulaire de tout idiome, la terminologie qui désigne les dénominations pour les métiers, les titres et les fonctions² représente un ensemble lexical assez restreint, qui met en relation le plan linguistique avec l'univers extraverbal.

Quant au problème de la féminisation des noms de métiers (dès lors abrégés NM) en français, il y a, d'une part, une question de morphologie lexicale, qui représente le «reflet» dans la langue d'une réalité référentielle liée au genre naturel (i.e. le sexe), à savoir à un métier exercé par une femme. D'autre part, la féminisation est particulièrement liée à une question de sociolinguistique concernant l'expression du féminin pour les noms de métiers, la question de genre faisant saillante, de cette perspective, la fonction sociale de la langue.

2. Volet historique sur la féminisation³

Le processus de la féminisation de la langue avait commencé par une prise de positions contradictoires, en étroite liaison avec le contexte politique et la prise des décisions des gouvernements. Ce processus n'était pas identique en France et dans les pays francophones, étant donné que le langage «féminisé» représente aussi un problème sociologique (les femmes ont reçu le droit d'accéder aux domaines du travail, accessible et permis jusqu'alors seulement aux hommes).

En ce qui suit, on se propose de passer en revue les différents changements linguistiques dans les pays francophones, en nous appuyant sur l'article de Daniel Elmiger⁴. La première province francophone qui a milité pour l'usage de la langue féminisée c'était le Québec, depuis 1970⁵. En 1978 paraît l'ouvrage *Pour les Québécoises: égalité et indépendance*, suivi en 1986 par *Titres et fonctions au féminin: essai d'orientation de l'usage* (Office québécois de la langue française).

En 1984, on crée en France La Commission Groult, une commission de terminologie linguistique, «ayant le but de féminiser les noms des métiers et des travaux»⁶, leurs résultats étant publiés dans une *Circulaire du 11 Mars 1986 relative à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*.

image de ce combat contre plusieurs formes d'injustice, telles l'inégalité entre les femmes et les hommes, l'esclavage, la peine de mort. <https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/histoire-et-patrimoine/revolution-francaise/declaration-des-droits-de-la-femme-et-de-la-citoyenne-olympie-de-gouges>.

² Adriana Stoichițoiu Ichim „Anglicisme recente în terminologia ocupațională din română și franceză”, în Carmen Mărzea Vasile, Isabela Nedelcu, Mădălina Naidinoia Tăbăcitu (eds.), *România în context romanic*, București, Editura Universității din București, 2020, p. 327-334.

³ Dès le Moyen-Age, l'intérêt pour la féminisation des NM est manifesté par l'attestation des formes féminines de certains métiers. *Le Livre des métiers* (1268) enregistre des désignations telles: *barbière, chaudronnière, écrivaine, laitière, meunière* ou le nom composé *maréchale-ferrante*. Le livre, rédigé par Etienne Boileau, prévôt de Paris de l'époque, représente une sorte de recueil qui inventorie plus de cent métiers parisiens (https://fr.wikipedia.org/wiki/Livre_des_m%C3%A9tiers).

⁴ Daniel Elmiger, « Féminisation de la langue française: une brève histoire des positions politiques et du positionnement linguistique », in Duchêne & C. Moïse (dirs), *Langage, genre et sexualité* Québec, 2011, p. 71-89.

⁵ Daniel Elmiger, *op. cit.*, p. 73-76.

⁶ Dantielli Assumpção Garcia, « Sexisme et féminisation de la langue: un processus de manuélistation ». In *Linguagem em (Dis)curso – LemD*, Tubarão, SC, v. 18, n. 3, 2018, p. 478.

L'apparition de cette étude vient quelques jours avant que Jacques Chirac devienne Premier Ministre de la France. Le nouveau gouvernement n'adoptera pas les changements demandés dans la *Circulaire*, raison pour laquelle en 1998, l'*Académie Française* a lancé une adresse solennelle à Jacques Chirac (alors le président de la République) au sujet de l'appellation Madame la Ministre, «estimant que la fonction des ministres ne leur conférait pas la capacité de modifier [...] la grammaire française et les usages de la langue»⁷. «Le premier ministre Lionel Jospin réagit à la décision de son équipe, composée de quatre femmes qui revendiquaient leur droit de se faire appeler «Madame la Ministre»⁸. À la suite de cet événement, la *Commission Générale de Terminologie et Néologie* (aujourd'hui appelée *La Commission d'enrichissement de la langue française*) sera d'accord avec la féminisation des noms de métiers, sauf l'emploi des noms féminisés dans les textes juridiques. En 1999, l'*Institut National de la Langue Française* (INaLF) a publié un guide, *Femme, j'écris ton nom*, où on trouve des règles, suivies de recommandations concernant la féminisation lexicale. Dès la *Préface*, les auteurs avouent: «Notre pays aime les querelles qui tournent autour de sa langue»⁹ faisant référence à la «querelle de l'orthographe».

Quant à la Belgique, le *Décret du 21 juin 1993 relatif à la féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre* a obligé les établissements financés par le Conseil de la communauté française d'utiliser les formes féminines pour désigner les femmes, mais sans donner les formes. Ce dernier aspect a eu comme conséquence la publication «d'un arrêté établissant des règles de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre»¹⁰, et de la brochure *Mettre au féminin*, 1994 / 2005.

En Suisse, le problème était abordé tripartite: fédéral, cantonal, communal, en ayant, principalement, en vue l'élaboration des textes juridiques (en 1991, *La formulation non sexiste des textes législatifs et administratifs*, texte publié dans les trois langues nationales – français, anglais et allemand), mais sans avoir des changements significatifs.

«Le langage est un espace de lutte entre les sexistes et les militantes pour les droits des femmes, une lutte qui porte sur le droit d'occuper certaines positions, de parler d'une certaine manière et d'occuper certains postes de travail.»¹¹.

3. La féminisation des noms de métiers entre norme et usage

Cette préoccupation pour le caractère normatif de certaines formes féminines de métier n'est pas tout du tout uniforme dans tout l'espace francophone. On connaît très bien le fait que les politiques linguistiques de la France sont très

⁷ Marilena Milcu, *Histoire de la langue française. Cours universitaire*. București, Editura Universitară, 2011, p. 153.

⁸ García, *op. cit.*

⁹ Bernard Cerquiglini (dir.) et all, *Femme, j'écris ton nom... Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, Centre National de la Recherche Scientifique, Institut National de la Langue Française 1999, p. 5.

¹⁰ Daniel Elmiger, *op. cit.* p. 75.

¹¹ Mills *apud* García, *op. cit.*, p 473.

protectionnistes par des mesures législatives¹² (voir *supra*, 2), et que L'Académie Française se montre être plus réticente à la féminisation et manifeste plus de résistance, par rapport à d'autres pays francophones.

Malgré cet aspect normatif prescriptif (qui tend d'ailleurs vers un modèle linguistique idéal), l'usage «tient le pas» et surprend les tendances linguistiques identifiées aussi bien dans des contextes communicatifs formels, standardisés, régis par la norme que dans la communication informelle, familière, moins contraignante.

4. La constitution du corpus

Le corpus a été bâti à partir des extraits de la presse française et francophone en ligne, des blogues et des sites internet, consultés entre 2024-2025, soit par consultation directe des journaux, soit en s'appuyant sur le logiciel *Corpora Collection Leipzig*¹³ (Wortschatz Leipzig).

Notre raison d'avoir opté pour ce genre de corpus (les médias, en particulier la presse) s'explique par «sa qualité [de la presse] de "séismographe" de tous les changements de la langue, mais aussi par la capacité de médias de diffuser et imposer dans l'usage commun les différentes innovations (y compris celles négatives)¹⁴» (n.t.).

«Aujourd'hui, les nouveaux "maîtres" de la langue sont davantage les médias et les publicitaires, dont l'influence est autrement plus considérable que celle des académiciens ou des terminologues. Dans ces conditions, les normes se modifient au gré des modes.»¹⁵.

Nous partons de la prémisse que le genre féminin peut se matérialiser pour tous les outils linguistiques¹⁶, mais on n'oublie pas qu'il est «grammatical et non référentiel»¹⁷.

Les journaux et la féminisation

Dans notre travail, ayant comme but de constituer un corpus des noms récemment féminisés, nous avons constaté que les journaux se positionnent de manière légèrement différente par rapport à la féminisation des mots. Ainsi, les journaux considérés *de droite* sont plus conservateurs (*Le Figaro*, *Le Point*,

¹² Voir aussi la *Loi Tubon*, promulguée en 1994, «relative à l'emploi de la langue française», loi qui envisage la protection du patrimoine linguistique français.

¹³ Il s'agit d'une plateforme numérique créée par l'Université de Leipzig, qui enregistre des collections de corpus linguistiques de plus de 250 langues, extraits des sources internet (journaux, sites, blogues, etc. https://corpora.wortschatz-leipzig.de/en?corpusId=fra_news 2024).

¹⁴ Adriana Stoichițoiu Ichim, 2012, „Aspecte sociolingvistice privind exprimarea genului la numele de profesioniști”, în Constantinescu, Mihaela, Oana Uță Bărbulescu (eds.), *Modernitate și interdisciplinaritate în cercetarea lingvistică. Omagiu doamnei profesor Liliana-Ionescu Ruxândoiu*, București, Editura Universității din București, p. 493-510.

¹⁵ Marilena Milcu, *Histoire de la langue française. Cours universitaire*. București, Editura Universitară, 2011, p. 153-154.

¹⁶ Teodora Cristea, *Grammaire structurale du français contemporain*, București, Editura Didactică și Pedagogică, 1979, p. 85.

¹⁷ Teodora Cristea, *Éléments de grammaire contrastive*, București, Editura Didactică și Pedagogică, 1977, p. 48.

L'Express, etc.), raison pour laquelle on a identifié très peu de mots au féminin, tandis que les journaux de gauche (*Le Monde*, *Libération*, *France Inter*, *France Culture*, *L'Humanité*, *Le Canard enchaîné*, *Mediapart*, etc.) sont plus ouverts à la féminisation. *L'Humanité*, par exemple, a une rubrique intitulée *Féminisme*.

5. La taxonomie de noms de métiers féminisés

5.1. D'une **perspective onomasiologique**, les NM recouvrent différents domaines d'activités socioprofessionnelles: alimentation (*chocolatier*, *confiseur*, *cuisinier*, *fromager*, *laitier*)¹⁸, audiovisuel et communication (*cadreur*, *influenceur*, *youtubeur*, *speaker*, *tiktokeur*, *vlogger*), économie et marketing (*dealeur*, *manager*), informatique (*downladeur*, *téléchargeur*, etc.), infractions (*hacker*, *killer*, *kidnapper*), musique (*rappeur*), services (*baby-sitter*, *coiffeur*, *maquilleur*), sports (*footballeur*, *globe-trotteur*, *hockeyeur*, *skateur*, *surfeur*), etc.

5.2. D'une **perspective morphosyntaxique**, la formation du féminin pour les NM se réalise par l'adjonction d'un suffixe lexico-grammatical qui indique le genre féminin:

► -eur / -euse (vendeur, vendeuse), -teur / -trice (acteur/ actrice), -Ø / -esse (hôte / hôtesse; prince / princesse); -eur / -euresse¹⁹ (demandeur / demandeuses; défendeur / défendeuses); -Ø / -ine (tzare / tzarine).

Ces suffixes sont très productifs en ce qui concerne les noms d'agent en français, soit qu'il s'agisse des bases dérivatives autochtones (à savoir le français), soit des NM plus récents entrés dans le vocabulaire du français, empruntés à l'anglais, les affixes en question contribuant au processus de francisation linguistique²⁰ des mots concernés.

Les exemples tirés du corpus constitué à base des extraits des journaux en ligne relèvent une tendance de la féminisation des NM par *flexion morphologique*²¹ (il s'agit, comme procédé dérivatif, de la suffixation nominale, à l'aide d'un suffixe agentif féminin):

► **footballeuse**, de même **hockeyeuse**, connaissent plusieurs contextes distributionnels, avec plusieurs types de déterminants (défini, indéfini, sans déterminant ou avec un adjectif déterminatif *la jeune footballeuse*, *la première footballeuse*, *une autre footballeuse*):

«C'est là que vit la **footballeuse**, également mannequin²² et tatoueuse, séparée de son conjoint depuis plusieurs mois.» (www.liberation.fr, le 9 avril 2024).

¹⁸ Pour les énumérations, on respecte le principe lexicographique de la lemmatisation (pour les noms et les adjectifs, on donne la forme du masculin singulier).

¹⁹ Dans ces exemples, le suffixe -euresse contribue à la formation des mots spécifiques à la terminologie juridique.

²⁰ Par *francisation linguistique*, on comprend le phénomène d'adaptation et intégration, en degrés différents, totale ou partielle, d'un mot d'origine étrangère à la langue française.

²¹ Alexandra Dupuy et Benoît Latulippe, *La féminisation des noms de métiers, et de titres de fonctions sur Twitter* (article disponible sur le site *Office québécois de la langue française* à l'adresse URL https://linguistique.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/71/Dupuy_Latulippe_La_feminisation_des_noms_de-metiers_et_de_titres_de_fonctions_sur_Twitter.pdf, consulté en ligne le mois de juin 2025).

²² L'énoncé précise deux autres qualités professionnelles de la joueuse, *mannequin*, mot épïcène, qui marque la différence de genre au niveau du déterminant. *Le / la, un / une mannequin*. A ne pas confondre avec le *masculin générique* qui désigne aussi bien les hommes que les femmes, sans distinction de genre grammatical. Pour le concept de « masculin générique », voir aussi Marie-Ève

«Une autre **footballleuse** préfère qualifier ces actes de harcèlement sexuel et psychologique plutôt que de violences sexuelles [...]» (www.rfi.fr, le 25 juin 2024).

Parmi les occurrences inventoriées, la Plateforme *Lepzig Collection* extraient des contextes où les deux mots apparaissent avec la forme du pluriel:

«Comme les Red Lions, les **hockeyeuses** belges lancent donc leur tournoi par une victoire». (www.dhnet.be, le 28 juillet 2024).

La communication actuelle a subi une mutation profonde par rapport aux canaux de transmission du message, du contenu et de même par rapport au couple traditionnel *locuteur – interlocuteur*, par l'apparition d'une multitude de réseaux sociaux (*Tiktok, Instagram, Twitter*, etc.). Cela a conduit, sur le plan linguistique, à la création de nouveaux mots qui reflètent les nouvelles réalités (notamment des verbes, qui désignent les nouvelles actions, et des noms, désignant les actants, ceux derniers connaissant, dans la majorité des cas, les deux formes²³:

► **influenceur / influenceuse**:

«L'**influenceuse** Rita De Crescenzo s'est érigée en porte-parole des milieux populaires de la ville du Sud. Maniant insultes et menaces, elle envisage de se lancer en politique» (www.lemonde.fr, le 22 mai 2025).

► **tiktoker, tiktokeuse** (désignant l'utilisatrice de la Plateforme TikTok):

«En Italie, les coups d'éclat populistes d'une **tiktokeuse** napolitaine» (titre d'article (www.lemonde.fr, le 22 mai 2025).

► **youtuber, youtubeuse**

«6 **youtubeuses** à suivre pour sublimer les peaux noires et métisses [...]. Jetez un coup d'œil aux **youtubeuses** à succès pour vous aider dans votre quête du look parfait.» (www.journaldesfemmes.fr, consulté le 10 juin 2025).

La même source de la chaîne *YouTube* nous a fourni d'autres exemples de féminisation du type:

► **prêtresse** (le féminin du *prêtre*): «Janice c'est la grande **prêtresse** du make-up!»

► **maquilleuse** (du *maquilleur*): «Cette **maquilleuse** pleine d'humour propose des vidéos variées et dévoile ses produits chouchous pour sublimer sa peau».

A côté de cette forme, la Plateforme *Leipzig Corpora Collection* identifie, pour l'année 2024, 105 occurrences pour la professionnelle *coiffeuse* et 45, pour *maquilleuse*:

«Après, ici, j'étais vraiment bien habillée avec ma **maquilleuse** et ma **coiffeuse**, donc le rapport à l'image est quand même chouette». (www.dhnet.be, le 7 mars 2024).

La dimension numérique de ces nouveaux mots véhiculés par les médias est renforcée aussi par la présence d'autres mots appartenant à une véritable isotopie du numérique. Ainsi, le préfixe *cyber-* est très productif et sert à créer des lexèmes liés aux nouvelles techniques de la communication numérique: *cyber-attaque*, *cybernaute*,

Arbour, Hélène de Nayves, « Formation sur la rédaction épïcène », en ligne (pdf) *Office québécois de la langue française* www.oqlf.gouv.qc.ca/redaction-epicene/formation-redaction-epicene.pdf, 2018.

²³ Il s'agit, dans la majorité des cas, d'un processus de féminisation spontanée et populaire de certaines professions – mots féminisés liés au numérique et promus notamment par les médias numériques: *blogueur, blogueuse*: «Émilie Brunette, **blogueuse** maman et héroïne du quotidien» (*Journal des femmes*) ou les appellatifs *podcasteur / podcasteuse* (podcast/ audio); *instagrammeur / instagrammeuse, gameur / gameuse* (jeux vidéo); *streameur / streameuse* (terme employé dans le domaine du Twitch / des jeux vidéo); *vlogueur / vlogueuse* (domaine vlog / vidéo).

cybercriminalité, cybercafé, cyber-délinquance, cybersécurité, cyberpolice, cybervente, etc.

«Trois hommes condamnés par la justice pour le *cyberharcèlement* de la **streameuse** Ultia. [...], la **créatrice de contenu** est la cible d'une importante campagne de *cyberharcèlement* depuis plus de trois ans.» (<https://www.lemonde.fr/>, le 12 février 2025).

La réticence des cadres normatifs (notamment de l'Académie Française) pour la féminisation de certains NM s'explique aussi par l'existence des suffixes homonymes, *-euse* étant aussi un marqueur lexical pour la désignation des machines, outils, récipients, etc. (*batteuse, moissonneuse*, etc.), la *coiffeuse* signifie aussi une petite table munie d'un miroir; meuble:

«Les lieux sont équipés d'une **coiffeuse**, d'un hammam, d'une salle de sport avec son équipement haut de gamme et même d'un réfrigérateur à cosmétiques». (immobilier.lefigaro.fr, le 10 mars 2024).

La relation lexicale d'homonymie justifie également les deux contextes du mot *cuisinière*:

«Pour l'heure, c'est un autre plat que leur propose de réaliser Marina Jost, **cuisinière** itinérante». (www.liberation.fr, le 04 décembre 2024).

«Aucune tache de cuisson sur la **cuisinière**». (www.journaldequebec.com, le 5 janvier 2024).

Les féminins *fromagère* et *laitière* révèlent d'autres considérations linguistiques:

Sur les 30 occurrences de *fromagère*, seules deux indiquent le professionnel, les autres contextes mettent en évidence sa valeur morphologique d'adjectif épithète, en position de déterminant (*fabrication, préparation, production, spécialité* ou même *frénésie fromagère*):

«Tout comme la fabrication du comté et les conseils donnés à Totone par la **fromagère**, jouée par une femme du village...». (www.lepoint.fr, le 11 décembre 2024)

«Elle passe un brevet professionnel d'exploitation agricole, et avec Sylvie, cadre dans un CHU, monte un projet de fabrication **fromagère**». (www.lefigaro.fr, le 7 février 2024).

Pour la *laitière* (206 occurrences), dans la majorité des cas, comme pour la *fromagère*, le mot occupe la position de déterminant: *exploitation ferme, filière industrie, production, société, vache laitière*:

«J'ai également commencé la collection des Playmobil sur le thème du sport et les personnages célèbres, comme Sherlock Holmes, Mozart, la **laitière** de Vermeer...» (www.lalibre.be, le 7 décembre 2024).

Nous avons identifié un seul exemple où le mot renvoie, par métonymie, à la vache (*laitière*):

«La première, originaire d'Irlande, est une bonne **laitière**, qui a une hauteur de 90 cm à 1 mètre». (www.lefigaro.fr, le 8 janvier 2024).

Pour d'autres cas de féminisation de NM, nous avons identifié des formes en variation libre:

► **entrepreneur / entrepreneuse / entrepreneure / femme entrepreneure**

«Cette **entrepreneuse** américaine d'origine chinoise a bâti sa fortune grâce à l'intelligence artificielle» (<https://madame.lefigaro.fr/>, le 19 mai 2025).

«Cécilia Creuzet, une **entrepreneuse** dont le parcours illustre parfaitement la nouvelle génération de business women à impact» (<https://madame.lefigaro.fr/>, le 11 avril 2025).

Sur le même site, consulté le même jour, on a trouvé l'article ayant le titre suivant: «Business with Attitude 2025: dans les coulisses du prix qui aide les **femmes entrepreneurs** à “prendre leur Place”»²⁴; dans ce cas, la forme du féminin devient un adjectif qualificatif, par conversion morphologique.

Le domaine de l'informatique a connu les dernières décennies une profonde et rapide transformation, étant présente dans tous les aspects de notre vie quotidienne. Cette évolution a été accompagnée par un essor de toutes les ressources numériques, des formes nouvelles de communications à distance, et toutefois «en présentiel», de l'apparition de l'intelligence artificielle.

Cette nouvelle réalité a conduit, évidemment, à des transformations du marché du travail par une demande accrue de professionnels qualifiés dans ces domaines, capables de s'adapter aux nouvelles technologies, la révolution des formes actuelles de communications créant de nouvelles opportunités d'emplois, mais en même temps de nouveaux défis.

Cela a conduit à l'apparition de nouveaux termes qui désignent les nouvelles réalités socioprofessionnelles, soit par la création de nouveaux mots, soit par l'assignation à un mot déjà existant dans le système de la langue d'un nouveau sens:

► **développeur / développeuse** (il s'agit du sens récemment enregistré dans les dictionnaires: professionnel du monde informatique):

«La première nommée est de nationalité turque et travaille en tant que **développeuse** web, tandis que la seconde est indienne et actrice». (www.lefigaro.fr, le 22 novembre 2024).

Sur un site officiel suisse d'orientation professionnelle²⁵, on trouve la définition suivante pour le métier de **développeur immobilier / développeuse immobilière**: «Développeurs-euses, toute personne travaillant depuis plusieurs années dans le domaine de l'immobilier et qui souhaite réorienter sa carrière dans le développement immobilier en particulier». Pour la même activité professionnelle, en France et au Canada, on trouve l'équivalent **promoteur immobilier / promotrice immobilière** (appellation d'emploi sur le site *Office québécois de la langue française*).

Sans avoir un domaine d'application spécialisé, le doublet **testeur / testeuse** désigne, selon la définition du *Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales* (www.cnrtl.fr/), toute personne qui fait passer des tests, mais en même temps la forme du masculin renvoie à un appareil de contrôle et de mesure, qui permet d'effectuer des tests:

«Je lui ai répondu que j'étais **testeuse** de siège.» (www.lefigaro.fr, le 14 février 2024).

«ATEQ a développé toute une gamme d'équipements de contrôle qualité industriel tels que des **testeurs** électriques aux calibrateurs de pression/débit» (<https://www.ateq.fr/>).

²⁴ <https://madame.lefigaro.fr/>, le 11 avril 2025.

²⁵ <https://www.orientation.ch>

5.3. Les formes épïcènes²⁶ des NM

Une appellation de personne épïcène ou de nom de métier est un substantif qui est utilisé afin de désigner une personne qui, sur le plan linguistique, présente une seule forme recouvrant le genre masculin et le féminin à la fois, la différenciation entre les deux se réalisant contextuellement. Alexandra Dupuy et Benoit Latulippe²⁷ parlent, dans ce cas, de la *flexion morphosyntaxique*²⁸, c'est-à-dire la différence de genre (*i. e.* la féminisation) se réalisant par la présence d'un déterminant (toute forme d'article au féminin, un adjectif ou un participe passé) qui accompagne ces appellations dites épïcènes et qui marquera explicitement le genre.

Au niveau macrotextuel²⁹, la reprise de l'appellation épïcène par une forme pronominale personnelle indique une différence sur le plan ontologique entre la fonction de rôle (le masculin), respectivement le rôle même (le référent désigné, une femme, dans l'exemple ci-dessous): A comparer:

Le Ministre Ecaterina Andronescu a participé à plusieurs débats télévisés. **Il** a pris de mesures concernant l'enseignement universitaire (exemple construit) avec

Le Ministre Ecaterina Andronescu a participé à plusieurs débats télévisés. **Elle** a pris des mesures concernant la modernisation de l'enseignement roumain.

Nous avons répertorié quelques formes épïcènes acceptées et véhiculées notamment à travers les médias:

● la ministre

«L'actuelle **ministre** de la Culture a été rémunérée près de 300 000 euros par GDF Suez (devenu Engie) lorsqu'elle était députée européenne».

Le titre de l'article, publié dans *Le Nouvel Observateur*, indique qu'il s'agit de «la nouvelle affaire Rachida Dati: révélations sur l'argent caché de l'ex-députée européenne» (nouvelobs.com, le 4 juin 2025).

Outre la forme pronominale de la troisième personne singulier, féminin – *elle* – qui assure d'ailleurs un *accord paradigmatique* avec le référent du nom de titre *ministre* (Rachida Dati), toutes les autres occurrences (adjectifs, participes passés, constructions nominales) indique une forme de féminin: *actuelle*, *européenne*, *rémunérée*, *ex-députée*.

Dans d'autres articles de presse, c'est le contexte verbal élargi qui indique un accord au féminin (outre le déterminant):

«[...] la ministre de l'Éducation avait déjà évoqué «des fouilles aléatoires» des sacs des élèves près des écoles» (www.leparisien.fr; le 24 avril 2025), quelques lignes auparavant étant mentionné le nom de la ministre: *Élisabeth Borne*.

● la maire

²⁶ On parle aussi de noms épïcènes lorsque ces noms « désignent des animaux où le sexe (le genre naturel) est marqué par un nom soit au masculin, soit au féminin: *une alouette*, *un moineau*, *le rossignol*, *le serpent* » (Mihaela Munteanu Siserman, *Morphologie du groupe nominal. Théorie et pratique*, deuxième édition révisée et augmentée, Berlin, Presses Universitaires Européennes, 2018, p. 25-26).

²⁷ *Op. cit.*

²⁸ Il s'agit d'un *accord syntagmatique* avec le nom épïcène désignant ce professionnel, grade ou fonction.

²⁹ Il s'agit, notamment, de la reprise anaphorique par un pronom anaphorisant: voir Mihaela Munteanu, *Semantica textului și problema referinței nominale*, Cluj-Napoca, Editura Accent, 2006, p.83-84.

«La maire de Los Angeles Karen Bass a décrété mardi 10 juin au soir un couvre-feu pour la nuit dans le centre-ville» (www.lefigaro.fr, le 11 juin 2025).

D'autres formes épiciques identifiées dans les articles de presse:

- «**la célèbre pop star**» et «**la startup** spécialisée dans les paiements d'entreprise est aujourd'hui valorisée à 13 milliards de dollars (et ses trois cofondateurs sont désormais milliardaires)» (madame.lefigaro.fr/, le 19 mai 2025).

- «À la recherche de l'étoile perdue de son époux: Chizuko Kimura, première femme **maître sushi** étoilée au monde» (madame.lefigaro.fr/; le 27 mai 2025). Dans cet exemple, ce sont les autres occurrences qui indiquent le féminin: *première femme* et *étoilée*.

- «**La reporter** russe Antonina Favorskaya remporte le prix Shireen Abu Akleh pour les femmes journalistes» (www.humanite.fr/, le 12 mai 2025).

Le corpus révèle des formations nominales créées par composition et / ou dérivation affixale (notamment avec des préfixes) dont le contexte occurrence indique le féminin:

«La candidature d'**une climatosceptique** échauffe l'Académie» (titre d'un article publié dans le journal *Le canard enchainé* lecanardenchaine.fr/, le 28 mars 2025)

- «**Une eurodéputée** roumaine d'extrême droite a été expulsée de l'hémicycle à Strasbourg, après avoir interrompu par ses cris les débats...» (<https://www.lefigaro.fr/>, le 18 juillet 2024).

- «**La coach** rencontre quotidiennement des femmes qui ne supportent plus d'être négligées au sein de leurs organisations».

Pour cet anglicisme, le *Dictionnaire de Académie Française* ne donne que le sens vieilli de «voiture automobile fermée, à deux portes et à quatre glaces latérales, dont on rabat les sièges avant pour accéder aux places arrière»; diligence, mais le lien numérique de la même page nous renvoie à des recommandations officielles en fonction du domaine d'activité socioprofessionnelle associé à l'emploi du terme (sport: *entraîneur*; économie d'entreprise: *mentor*; éducation: *tuteur*; médecine: *moniteur de santé*)³⁰.

5.4. Réactivation d'anciens féminins (historicismes³¹)

De nos jours, la presse d'expression française (notamment au Canada) ranime d'anciennes formes féminines des NM, ayant comme raison principale la reconnaissance du statut d'égalité de sexe entre homme et femme, dans tous les domaines d'activités socioprofessionnelles, notamment pour les professions (et titres de fonction), considérées traditionnellement l'apanage des hommes. Ce ravivement contribue également à la déconstruction de certains préjugés et stéréotypes de genre par rapport à certains métiers liés à un sexe en particulier:

³⁰ Voir <https://www.culture.fr/FranceTerme/Recommandations-d-usage/COACH>, consulté le 14 juillet 2025.

³¹ Pour plusieurs détails concernant la réactivation de certains termes, voir Mihaela Munteanu-Siserman, Ioana Bud, *Réflexions sur certains sens «oubliés» dans le lexique du français contemporain (illustrés d'exemples d'auteurs classiques)*, Buletin Științific, Fascicula Filologie, Seria A, Vol. XXIX, 2020, pp. 161-172, [http://bslr.ubm.ro/files/2020/13.Munteanu_Siserman_Mihaela_Bud_Ioana_\(161-172\)_BSLR_2020.pdf](http://bslr.ubm.ro/files/2020/13.Munteanu_Siserman_Mihaela_Bud_Ioana_(161-172)_BSLR_2020.pdf).

- *auteur / auteure / autrice*: Sur le site *Office québécois de la langue française* on a trouvé des mentions favorables à l'utilisation de la forme *autrice*, faussement considérée un néologisme ou un barbarisme, car elle fut attestée dès l'Epoque des Lumières, emprunté au latin < *auctrix*. Le même site précise que «le féminin *auteure* cohabite donc avec *autrice*, les deux formes étant tout à fait acceptables»:

«“Les violences sexuelles ne sont pas un écart à la norme, mais sont la norme”, selon l’**autrice** Cécile Cée» titre d’un article publié le 28 mai 2025, dans *l’Humanité* (<https://www.threads.com/@lhumanitefr>, le 28 mai 2025).

- *maire / mairesse* (rencontrée dès le XVII^e siècle au Québec) – le titre d’un article paru dans *Les As de l’info* (Journal de Canada): «Mercredi, la **maïresse** de Montréal, Valérie Plante a annoncé qu’elle ne se représentera pas aux prochaines élections, en 2025» <https://lesasdelinfo.com/>, le 24 octobre 2024).

- *docteur /doctoresse*, d’usage courant jusqu’au XIX^e siècle, il s’agit d’un terme historique, employé dans la presse afin de revendiquer son ancien emploi: «La doctoresse et l’empire des signes», c’est le titre d’un article paru dans *Le Monde*, le 10 mai 1997³². Mais, en feuilletant les archives du même journal, on a identifié le même terme dans un article paru en 1958, «La doctoresse Marguerite Meur a été remise en liberté», et en 1956, «Une doctoresse lituanienne et deux sénégalais se livraient au trafic du haschisch».

Conclusion

On assiste aujourd’hui, plus que jamais, au développement d’une prise de conscience de la langue en tant qu’instrument d’identification nationale, car les Suisses romands, les Wallons, les Québécois francophones, les Ivoiriens, les Maghrébins, les Sénégalais ne veulent pas s’exprimer comme les Français, ayant une tendance de se forger leur propre norme locale. On peut donc parler *des variétés* de la langue française, fortement marquées par la spontanéité. La parité dans la langue n’est autre chose qu’un signe de créativité langagière, doublée d’une nécessité d’accorder aux femmes les mêmes droits qu’aux hommes, tout en favorisant par le biais de la langue l’égalité des sexes.

Certains mots féminisés restent encore discutés, ce processus étant un enjeu linguistique et social. Prenant en considération l’aspect pragmatique, on peut conclure que la plupart des mots récemment féminisés s’inscrivent dans un côté plutôt satirique, ironique, même sarcastique. La lutte est menée même au niveau discursif, celui-ci étant instrumentalisé à des fins électorales, racistes, xénophobes ou islamophobes, et ayant un nom: *féminationalisme* ou *fémonationalisme*. Il est celui qui «cultive les stéréotypes sexistes».

³² [La doctoresse et l'empire des signes](#), consulté en ligne le 11 juin 2025.

Bibliografie

- ARBOUR, Marie-Ève; DE NAYVES, Hélène, «Formation sur la rédaction épïcène», en ligne (pdf) Office québécois de la langue française www.oqlf.gouv.qc.ca/redaction-epicene/formation-redaction-epicene.pdf, 2018.
- CERQUIGLINI, Bernard (dir.) et al., *Femme, j'écris ton nom...Guide d'aide à la féminisation des noms de métiers, titres, grades et fonctions*, Centre National de la Recherche Scientifique, Institut National de la Langue Française 1999.
- CRISTEA, Teodora, *Éléments de grammaire contrastive*, București, Editura Didactică și Pedagogică, 1977.
- CRISTEA, Teodora, *Grammaire structurale du français contemporain*, București, Editura Didactică și Pedagogică, 1979.
- DUPUY, Alexandra, LATULIPPE, Benoît, *La féminisation des noms de métiers, et de titres de fonctions sur Twitter* (article disponible sur le site Office québécois de la langue française à l'adresse URL https://linguistique.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/71/Dupuy_Latulippe_La_femi-nisation_des_noms_de-metiers_et_de_titres_de_fonctions_sur_Twitter.pdf, consulté en ligne le mois de juin 2025.
- ELMIGER, Daniel, «Féminisation de la langue française: une brève histoire des positions politiques et du positionnement linguistique», in A. Duchêne & C. Moïse (dirs), *Langage, genre et sexualité* Québec, 2011, p. 71-89.
- GARCIA, Dantielli Assumpção «Sexisme et féminisation de la langue: un processus de manuélisation». In *Linguagem em (Dis)curso – LemD*, Tubarão, SC, v. 18, n. 3, 2018, p. 471-484.
- Gouvernement du Québec, *Pour les Québécoises: égalité et indépendance*, Édition réalisée au Service des publications officielles par: Denis Turcotte, Bibliothèque nationale du Québec, 1978.
- MILCU, Marilena, *Histoire de la langue française. Cours universitaire*, București, Editura Universitară, 2011.
- MUNTEANU, Mihaela, *Semantica textului mi problema referinței nominale*, Cluj-Napoca, Editura Accent, 2006.
- MUNTEANU SISERMAN, Mihaela, *Morphologie du groupe nominal. Théorie et pratique*, deuxième édition révisée et augmentée, Berlin, Presses Universitaires Européennes, 2018.
- MUNTEANU SISERMAN, Mihaela, BUD, Ioana *Réflexions sur certains sens «oubliés» dans le lexique du français contemporain (illustrés d'exemples d'auteurs classiques)*, Buletin Științific, Fascicula Filologie, Seria A, Vol. XXIX, 2020, pp. 161-172.
- STOICHÎOIU ICHIM, Adriana, „Aspecte sociolingvistice privind exprimarea genului la numele de profesioniști”, în Constantinescu, Mihaela, Oana Uță Bărbulescu (eds.), *Modernitate și interdisciplinaritate în cercetarea lingvistică. Omagiu doamnei profesor Liliana-Ionescu Ruxăndoiu*, București, Editura Universității din București, 2012, p. 493–510.
- STOICHÎOIU-ICHIM, Adriana, „Anglicisme recente în terminologia ocupațională din română și franceză”, în Carmen Mârzea Vasile, Isabela Nedelcu, Mădălina Naidinoia Tăbăcitu (eds.), *Româna în context romanic*, București, Editura Universității din București, 2020, p. 327-334.